

AVRIL

MAI

JUIN

2015



# L'écoute GRETZOISE

Trimestriel d'informations de la ville de Gretz-Armainvilliers - N°104

**CHIENS DE TRINEAU  
DANS L'ALLÉE CENTRALE  
DU VAL DES DAMES  
LORS DES JOURNÉES  
CULTURES DU MONDE**





# NOUS CONSTRUISONS VOTRE AVENIR

ENTREPRISE GENERALE DE CONSTRUCTION

26-28, avenue Eiffel - ZAC Eiffel  
77220 GRETZ ARMAINVILLIERS

Tél. : 01 64 42 58 58 - Fax : 01 64 42 58 59



© V. Namy - Pictet Le Douar - Studio 200 - 02/2013

## Savoir faire la différence

Chaque jour, Eiffage Travaux Publics

- S'adapte au monde d'aujourd'hui et propose des solutions innovantes
- Conçoit de nouvelles liaisons entre les hommes et réalise des infrastructures qui respectent l'environnement
- Assure le confort des usagers et développe les réseaux de communication

Eiffage Travaux Publics IDF/Centre  
Direction Paris Nord Est  
Rue Charles Cordier - ZAC du Bel Air  
77164 Ferrières-en-Brie  
Tél. : 01 64 76 30 20 - Fax : 01 64 66 82 39

[www.eiffagetravauxpublics.com](http://www.eiffagetravauxpublics.com)



[www.theraform.com](http://www.theraform.com)  
**THERAFORM**  
Ozoir-la-Ferrière

L'Amincissement Maîtrisé

LE LEADER  
DE L'AMINCISSEMENT NATUREL

Et si c'était  
le bon moment  
pour mincir ?

**LA PLASTITHÉRAPIE®**  
VOUS PERMET DE RETROUVER  
UNE SILHOUETTE HARMONIEUSE.

Dès les premières séances,  
le corps se redessine...

ON OUBLIE :

- FAIM
- FATIGUE
- IRRITABILITÉ



Le **TONUS** et le **MORAL** reviennent

N'hésitez plus, Sabrina et Séverine  
vous accueillent pour un premier bilan  
personnalisé offert. Prenez rendez-vous !

CENTRE AGRÉÉ  
THERAFORM

**06 34 40 26 61**

18 AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC  
EMAIL : [OZOIR@THERAFORM.COM](mailto:OZOIR@THERAFORM.COM)



**Réservez**  
votre espace publicitaire  
dans le magazine  
DE GRETZ-ARMAINVILLIERS

Cynthia de Almeida  
06 69 51 36 55

# Sommaire

## ACTUALITÉS

4 à 6

## CADRE DE VIE

7

## ZOOM

UNE VILLE PROPRE ET ACCUEILLANTE,  
C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !

8

## DOSSIER

BUDGET 2015

9 à 11

## INTERCOMMUNALITÉ

12

## EN BREF

13 et 14

## RÉTROSPECTIVE

15 à 20

## INFOS PRATIQUES

21

## ÉTAT CIVIL

22

Trimestriel d'informations de la ville de Gretz-Armainvilliers

Directeur de la publication : Jean-Paul Garcia

Rédacteur en chef : Isabelle Lenoir

Rédaction : Magali Grange, chargée de communication

Nathalie Sprutta, Adjointe au Maire (dossier sur le budget)

Tirage : 3 800 exemplaires - Dépôt légal : à parution

Impression :



100, rue Cossonneau - BP 84 - 93330 Neuilly-sur-Marne

Tél. : 01 43 08 63 63

Édition, réalisation, publicités :

CMP - 56, boulevard de Courcerin - Croissy-Beaubourg

77435 Marne-la-Vallée cedex 2 - Tél. : 01 64 62 26 00

Nous adressons tous nos remerciements à ceux qui, par leur annonce publicitaire (commerçants, sociétés, industriels) ont souscrit à la parution de cette édition.



# Édito



Mes Chers Concitoyens,

Début avril, nous avons voté le budget de notre commune avec de nouvelles contraintes financières qui nous ont été imposées par le Gouvernement. L'Etat limite de plus en plus les marges de manœuvre de notre commune en matière budgétaire alors qu'au même moment, il transfère des compétences nouvelles. Les dotations provenant de l'Etat diminuent dans le cadre d'un plan d'économie que lui-même ne s'impose pas.

En 2017, la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat diminuera de 30% par rapport à celle versée en 2013. Le budget communal tient compte de toutes ces contraintes et s'engage à la poursuite d'un programme d'investissements voulu par nos concitoyens.

Un plan d'économie a été réalisé tout en sauvegardant les services à la population. Malgré ceci, le budget communal se voit contraint de procéder à une augmentation des impôts limitée à 4%.

Dans ses efforts d'investissements pour cette année, le budget communal a décidé la construction de la nouvelle bibliothèque-médiathèque au 77 rue de Paris. Cette réalisation attendue par tous deviendra un lieu important de notre cadre de vie en centre-ville.

La construction de la Maison des jeunes a débuté rue de Paris à côté du collège Hutinel. Nous attendons l'ouverture de celle-ci au début du 4<sup>ème</sup> trimestre. La poursuite de notre programme d'entretien et de réalisation de voirie et de trottoirs, l'acquisition de jeux extérieurs pour les enfants, la mise aux normes d'accessibilité dans tous nos bâtiments, font partie entre autres de nos investissements pour cette année.

Dans le cadre intercommunal, début avril, nous avons signé avec les services de l'Etat un CISP ( Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance). Nous travaillerons avec les institutions afin d'intensifier la prévention et la sécurité de nos concitoyens.

Des animations vous seront proposées en cette période printanière et estivale en partenariat avec des associations qui œuvrent pour animer et divertir le quotidien de nos concitoyens. Nous tenons à les remercier chaleureusement.

Dans cette attente toute l'équipe se joint à moi pour vous souhaiter une bonne lecture.

Bien amicalement,

**Jean-Paul GARCIA**  
Maire de Gretz-Armainvilliers

# Actualités

**Conseil municipal du 11 mars 2015**

## PRINCIPALES DÉCISIONS



### MODIFICATION DU RÈGLEMENT INTERIEUR DE L'ALSH

Les modalités de réservation des accueils périscolaires du matin et du soir ont été modifiées. Il est désormais possible de réserver au plus tard 48h ouvrées, avant midi (11h sur l'Espace famille) pour le jour considéré, hormis pour les accueils de lundi pour lesquels les réservations sont acceptées jusqu'au jeudi précédent avant midi (11h sur l'Espace famille). Le nouveau règlement mis à jour est disponible à la rubrique « Enfance > Administratif > Comment s'inscrire ? » de l'Espace famille, accessible depuis la page d'accueil du site [www.gretz-armainvilliers.fr](http://www.gretz-armainvilliers.fr).

### Lors de la séance du 11 mars 2015, le conseil municipal :

- a pris acte du bilan d'activités 2013 de la Communauté de communes Les Portes briardes, entre villes et forêts.
- A approuvé le projet de convention tripartite entre les communes de Gretz-Armainvilliers et Presles-en-Brie, et la société EURL Prologis France LXXXI, prévoyant, d'une part, les modalités de financement de la viabilisation de la voie communale n°2, de la création d'un demi-échangeur sur la Nationale 4, de l'entretien des routes impactées par le trafic induit par l'exploitation de la plate-forme et, d'autre part, les modalités nouvelles de desserte de la zone en cas de développement futur du site logistique.
- A pris acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire pour l'exercice 2015.

**Conseil municipal du 8 avril 2015**

## PRINCIPALES DÉCISIONS

### DES BONS POUR L'ACHAT DE FOURNITURES SCOLAIRES

Les enfants domiciliés dans la commune et fréquentant les établissements d'enseignement secondaire, publics ou privés, entre la 6<sup>e</sup> et la 3<sup>e</sup>, ainsi que les lycées d'enseignement professionnel (LEP) section CAP, pourront utiliser un bon de fournitures scolaires de 33 €, auprès des commerçants de la commune et de l'association du collège Hutinel, pour l'année scolaire 2015/2016.



### LA COMMUNE ACCORDE LA GARANTIE COMMUNALE POUR LA RÉHABILITATION DE LOGEMENTS

Le Conseil municipal a décidé d'accorder la garantie communale, à hauteur de 30%, pour l'emprunt souscrit par la société HLM Résidence urbaine de France, auprès de la Caisse des dépôts et consignations. Ces prêts ont pour but de financer la réhabilitation de 152 logements.

### Lors de la séance du 8 avril 2015, le conseil municipal :

- conformément aux dispositions de l'article L270 du Code électoral et suite à la démission de Madame Sandrine Arbon (liste Union Gretzoise), Monsieur Patrick Offroy (liste Union Gretzoise) a été installé dans ses fonctions de conseiller municipal
- a décidé d'accorder aux enfants et adolescents domiciliés dans la commune et scolarisés en grande section de maternelle, à l'école élémentaire, au collège, au lycée ainsi qu'aux jeunes Gretzois de moins de 18 ans au 31 août 2016 ne percevant pas de salaire, deux bons « culturels et sportifs » utilisables pour le règlement des adhésions et /ou cotisations auprès d'une association sportive ou culturelle subventionnée par la commune ou attachée aux piscines d'Ozoir-la-Ferrière ou Fontenay-Trésigny ; le règlement de l'adhésion à l'association Zumb'n Sister ; pour participer à l'acquisition de cartes d'abonnement auprès de la piscine de Fontenay-Trésigny ou au financement de l'apprentissage de l'équitation, sous réserve de la reconduction de l'accord conclu avec certains centres équestres des environs. Le Conseil municipal a fixé à respectivement 30 euros et 20 euros la valeur de chacun de ces bons pour l'année scolaire 2015/2016 et décidé de reconduire les conditions d'utilisation de ces bons.

- **A décidé**, pour l'année scolaire 2015/2016, de participer financièrement à l'acquisition de la carte « Imagine'R » pour tous les collégiens, lycéens et étudiants âgés de moins de 21 ans au 31 décembre 2015, domiciliés dans la commune, pouvant bénéficier de ce titre de transport et qui en feront la demande et **fixé** à 133 euros le montant de la participation communale à l'acquisition de la carte Imagine'R, pour l'année scolaire 2015/2016.
- **A décidé de** programmer pour l'année scolaire 2014/2015, un séjour en classe de découverte en Auvergne sur le thème de la découverte des volcans, du 22 au 27 juin 2015, au bénéfice de trois classes de CE2 – CM1 et CM2 de l'école élémentaire Georges Travers, soit 74 écoliers à ce jour (ce chiffre étant susceptible d'évoluer en fonction des effectifs de ces classes). Le conseil municipal **a décidé**, compte tenu des difficultés à recouvrer le montant des frais médicaux auprès des familles, de demander un chèque de caution de 50 (cinquante) euros par enfant, afin de couvrir les éventuelles dépenses et **a fixé** comme suit la participation des familles pour ce séjour :

Ressources mensuelles		Famille avec :			
		1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants et +
Jusqu'à	1 164 €	69,50 €	65,90 €	60,40 €	54,90 €
1 165 €	à 1 410 €	77,90 €	73,80 €	67,60 €	61,50 €
1 411 €	à 1 607 €	87,20 €	82,60 €	75,80 €	68,90 €
1 608 €	à 1 832 €	97,70 €	92,60 €	84,80 €	77,10 €
1 833 €	à 2 089 €	109,40 €	103,70 €	95,00 €	86,40 €
2 090 €	à 2 382 €	122,60 €	116,10 €	106,40 €	96,80 €
2 383 €	à 2 715 €	137,30 €	130,00 €	119,20 €	108,40 €
2 716 €	à 3 095 €	153,70 €	145,60 €	133,50 €	121,40 €
3 096 €	à 3 528 €	172,20 €	163,10 €	149,50 €	135,90 €
3 529 €	à 4 022 €	192,80 €	182,70 €	167,50 €	152,20 €
4 023 €	à 4 585 €	216,00 €	204,60 €	187,60 €	170,50 €
4 586 €	à 5 227 €	241,90 €	229,20 €	210,10 €	191,00 €
5 228 €	à 5 959 €	270,90 €	256,70 €	235,30 €	213,90 €
<b>Au-delà de</b>	<b>5 959 €</b>	<b>307,40 €</b>	<b>287,50 €</b>	<b>263,50 €</b>	<b>239,60 €</b>

- **A décidé** d'accorder une subvention de 810 euros à la coopérative scolaire de l'école élémentaire Georges Travers dans le cadre de l'organisation de séjours en classes de découverte pour 3 classes de l'établissement.
- **A décidé** d'organiser trois mini-séjours durant les vacances d'été, soit du 20 au 24 juillet et du 10 au 14 août 2015 pour les enfants âgés de 7 à 10 ans et du 27 au 31 juillet pour les jeunes âgés de 11 à 17 ans ; a fixé la participation des familles en se référant aux tarifs arrêtés par le Conseil municipal pour la prestation accueil de loisirs sans hébergement à la facturation de 5 demi-journées sans repas et d'un forfait de 129 euros ; décidé que les modalités d'annulation restent celles prévues à l'article 3.2 du règlement de fonctionnement du service d'accueil de loisirs sans hébergement en ce qui concerne la facturation des demi-journées, le forfait restant dû et **décidé**, compte-tenu des difficultés parfois rencontrées à recouvrer le montant des frais médicaux, de demander aux familles de fournir un chèque de caution de 50 (cinquante) euros par enfant, afin de couvrir d'éventuelles dépenses.
- **A pris acte** du bilan 2014 des actions de formation des élus municipaux.
- **Donné acte** à Monsieur le Maire de l'utilisation de la dotation « Fonds de solidarité de la région Ile-de-France » d'un montant de 257 072 euros au titre de l'année 2014, qui s'établit comme suit :

Domaine	Lieu /Service	Equipement	Fonctionnement	Coût sur 2013	Dont FSRIF	% FSRIF	
Cadre de vie/aménagement	Voirie divers sites	Accessibilité PMR		15 170,00	2 500,00	16,48%	
	* Site Mairie (PM, Etat Civil, Annexe)	Accessibilité PMR		94 592,00	15 000,00	15,86%	
	Eglise	travaux de rénovation du patrimoine		392 934,00	6 000,00	1,53%	
	Police municipale	construction d'un poste de police municipale		67 180,00	5 000,00	7,44%	
	Divers sites		couverture Haut Débit		592 764,00	40 000,00	6,75%
			vidéo-protection		271 283,00	20 000,00	7,37%
			fleurissement	25 880,00	2 000,00	7,73%	
Culture/Sport	Tennis	tennis couverts		1 275 967,00	20 000,00	1,57%	
	Stade Laumondé	Vestiaires		653 841,00	20 000,00	3,06%	
Scolaire	Ecoles/Collège		livres	5 751,00	1 000,00	17,39%	
			aide aux familles c/c les fournitures scolaires	9 703,00	1 500,00	15,46%	

# Actualités



- **Approuvé** le bilan 2014 des transactions immobilières qui s'établit à l'acquisition d'un droit au bail sur la parcelle B101 sise 65 rue de Paris.
- **A déclaré** que le compte de gestion de la commune, dressé par le receveur pour l'année 2014, n'appelait ni observation, ni réserve.
- **A déclaré** que le compte de gestion de l'assainissement, dressé par le receveur pour l'année 2014, n'appelait ni observation, ni réserve.
- **A adopté** le compte administratif de la commune qui s'établit comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>Dépenses</b> : 9 212 440,49 euros <b>Restes à réaliser N-1</b> : 5 655,90 euros <b>Recettes</b> : 10 527 088,68 euros  <b>Solde excédentaire</b> : 1 308 992,29 euros	<b>Dépenses</b> : 1 880 597,57 euros <b>Restes à réaliser n-1</b> : 2 660 435,65 euros <b>Recettes</b> : 3 775 176,77 euros <b>Report n-1</b> : 347 381,68 euros <b>Restes à réaliser n-1</b> : 732 956,81 euros <b>Solde excédentaire</b> : 314 482,04 euros

- **A adopté** le compte administratif 2014 de l'assainissement qui s'établit comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>Dépenses</b> : 69 906,47 euros <b>Restes à réaliser N-1</b> : 4 623,07 euros <b>Recettes</b> : 187 330,73 euros <b>Report n-1</b> : 10 000 euros <b>Solde excédentaire</b> : 122 801,19 euros	<b>Dépenses</b> : 199 877,61 euros <b>Restes à réaliser n-1</b> : 17 400 euros <b>Recettes</b> : 146 904,18 euros <b>Report n-1</b> : 1 051 955,18 euros <b>Solde excédentaire</b> : 981 581,75 euros

- **A procédé** à l'affectation du résultat du compte administratif de la commune comme suit :
- affectation en réserve d'investissement sur budget 2015 : 1 314 648,19 euros.
- **A procédé** à l'affectation du résultat du compte administratif de l'assainissement comme suit :
  - affectation en report de fonctionnement sur budget 2015 : 10 000 euros
- affectation en réserve d'investissement sur budget 2015 : 117 424,26 euros.
- **A voté** les montants 2015 des subventions de fonctionnement annuelles accordées aux associations.
- **A voté** les taux d'imposition 2015 qui s'établissent comme suit :
  - Taxe d'habitation : 20,13 %
  - Taxe sur le foncier bâti : 18,63 %
  - Taxe sur le foncier non bâti : 40 %.
- **A adopté** le budget primitif 2015 de la commune arrêté en dépenses et en recettes à :
  - Fonctionnement : 10 341 668 euros
  - Investissement : 6 967 236,32 euros
- **A adopté** le budget primitif 2015 de l'assainissement arrêté en dépenses et en recettes à :
  - Fonctionnement : 172 842,62 euros
  - Investissement : 1 389 346,26 euros

## EXPRESSION POLITIQUE

### « Union Gretzoise »

Malgré les difficultés financières engendrées par le plan d'économie décrété par l'Etat, la commune poursuit un programme d'investissements important (Maison des jeunes, Bibliothèque-médiathèque, etc..) afin de continuer à offrir de nouveaux services attendus par nos concitoyens tout en maintenant ceux existants. Nous restons vigilants sur les contraintes budgétaires qui nous sont imposées.

### « Changeons Gretz »

Expression politique non parvenue.



## MAISON DES JEUNES *Premiers coups de pioche*

Les travaux de construction de la future maison des jeunes, qui se situera à proximité du Collège Hutinel, ont débuté.

## ACCESSIBILITÉ *Des trottoirs et des passages piétons aux normes « PMR »*

La ville de Gretz-Armainvilliers poursuit ses efforts pour rendre le territoire accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR) en mettant en conformité les passages piétons, mais aussi en créant de nouveaux passages protégés. Trois passages cloutés ont ainsi été matérialisés avenue Georges Travers, rue de Paris et place Clément Ader ; et 12 autres ont été mis aux normes. Des trottoirs revêtus en enrobé ont également vu le jour dans Bois Vignolles, dans le cadre de l'aménagement de l'ensemble du quartier.

## SÉCURITÉ *Des gardes-corps dans la rue de Paris*



Des barrières ont été installées le long des trottoirs, rue de Paris, au niveau du virage situé face à l'église Saint-Jean Baptiste et à l'école Leclerc.

## TRAVAUX *Remplacement des canalisations de gaz*



Le 23 mars dernier des travaux ont débuté rue de Paris afin de remplacer les canalisations de gaz. La ville avait, en effet, signalé à plusieurs reprises la vétusté des installations actuelles à GrDF et demandé qu'un diagnostic soit réalisé. GrDF a répondu favorablement à cette demande et programmé le remplacement des deux canalisations existantes par une seule en polyéthylène haute densité. D'ici la fin des travaux, prévue entre la fin mai et la mi-juin, une circulation alternée est mise en place rue de Paris.

## Hygiène et environnement

# UNE VILLE PROPRE ET ACCUEILLANTE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !

*La première image que l'on se fait d'une ville en tant que visiteur ou en tant qu'habitant est liée au cadre de vie. La commune est-elle propre ? Fleurie ? Si les services de la ville interviennent quotidiennement dans ce but, il est bien du rôle de chacun d'y contribuer.*

En ville, il n'est malheureusement pas rare de voir des mégots de cigarette joncher le sol, des déchets agrémenter les pelouses des espaces verts, des déjections canines fleurir sur les trottoirs ou encore des tessons de bouteilles garnir dangereusement les aires de jeux et les pelouses... Toutes ces incivilités, causées par quelques-uns, constituent malheureusement un désagrément pour tous. Elles peuvent d'ailleurs faire l'objet d'une contravention de 1<sup>re</sup> classe, soit 35 euros.

Pourtant, il suffirait simplement de jeter ses déchets dans une poubelle ou de ramasser les déjections de nos amis à quatre pattes. Tout propriétaire ou possesseur de chien y est effectivement tenu pour des raisons d'hygiène. Il n'y a qu'un endroit où les déjections canines sont tolérées : les caniveaux, hors des passages pour piétons.

La propreté urbaine est un effort permanent, sur les chaussées, les trottoirs, au sein des espaces verts, dans les stades... Chaque jour, les services municipaux interviennent pour maintenir un cadre de vie propre et agréable. Mais il est également du ressort de chacun d'entre nous de veiller à entretenir aux espaces publics.



### Attention aux dates de ramassage des encombrants



Il n'est pas rare de voir les trottoirs envahis de matelas, meubles et autres déchets imposants à l'approche de la date de ramassage des encombrants. Ceux-ci sont récupérés par le SIETOM le **premier vendredi de chaque mois** et chacun est invité à les déposer la veille. Par ailleurs, les encombrants seront bien collectés le 1<sup>er</sup> mai prochain

### Respectons les espaces verts plantés

Avec le printemps vient le moment où les parterres municipaux sont reflouris. Malheureusement, certains sont presque aussitôt détériorés. Pour l'agrément de tous, nous sommes invités à ne pas marcher dans les plantations ou à dégrader les jardinières.





## Budget 2015

## DE NOUVELLES CONTRAINTES

Depuis 2014, le budget de la commune est de plus en plus affecté par la baisse des dotations de fonctionnement versées par l'État. Cette contrainte limite les marges de manœuvre de la commune en matière budgétaire et ce alors même que ses compétences s'accroissent (Temps d'activité périscolaires, etc.). Le budget 2015 tient donc compte de cette nouvelle donne, défavorable aux collectivités territoriales.

Le vote du budget annuel est un exercice important qui engage la municipalité au-delà de l'année en cours et peut avoir un impact sur l'équilibre des finances de la commune, à moyen et long termes.

Aussi, l'élaboration du budget doit répondre à des règles strictes et précises :

- report du résultat de l'exercice précédent,
- prévision des postes de dépenses pour l'année,
- évaluation des montants de ces postes,
- estimation des recettes,
- équilibre des dépenses et des recettes.

S'il n'est pas question de faire ici un cours de comptabilité, certaines explications sur la manière dont a été élaboré le budget 2015 doivent vous être apportées.

## Un budget 2015 qui s'adapte aux contraintes

Avec les lois de décentralisation, l'État a transféré de nombreuses compétences qu'il exerçait lui-même aux collectivités territoriales, et en particulier aux communes. Pour assumer ces compétences, des dotations financières ont également été reversées. Toutefois et alors que les collectivités locales assument des responsabilités toujours plus grandes, les dotations de fonctionnement de l'État ont d'abord été gelées (en 2011, 2012 et 2013) avant de subir une première baisse en 2014. En 2015 (mais aussi en 2016 et 2017), une nouvelle baisse significative est programmée dans le cadre du plan d'économies de 50 milliards d'euros imaginé par le gouvernement, pour le redressement des finances publiques.

Pour notre collectivité, l'impact de cette mesure est important. Après avoir baissé de 71 000 € en 2014, la dotation de notre commune diminue de 246 000 € en 2015. Elle diminuera de nouveau de 421 000 € en 2016, puis de 596 000 € en 2017. Ainsi, entre 2014 et 2017, il y aura une baisse cumulée de la dotation globale de 1 334 000 € !

Pour faire face à cette « hémorragie », la commune se voit contrainte de procéder à une augmentation des impôts, limitée à 4%. Il s'agit également de prendre en compte le fait que le budget de fonctionnement 2015 inclut la poursuite de la Réforme des rythmes scolaires (qui a abouti à la mise en place des Temps d'activité périscolaires) en année pleine. Malgré cette hausse, l'imposition des Gretzois reste inférieure à celle de nos « voisins » (voir tableau comparatif des impôts locaux).

Ainsi, la ville peut maintenir ses efforts d'investissement avec, notamment, la poursuite de son programme d'entretien de la voirie et de mise en accessibilité du territoire, la construction de la bibliothèque-médiathèque, entourée d'espaces verts accessibles à tous, ou encore l'acquisition de jeux extérieurs pour les enfants, dont certains seront installés près de la mare Pinçon.

## Les taux d'imposition de Gretz-Armainvilliers et alentours pour 2015

En %	Gretz-Armainvilliers	Tournan-en-Brie	Ozoir-la-Ferrière	Lésigny	Brie-Comte-Robert	Roissy-en-Brie	Pontault-Combault
Taxe d'habitation	20,13	23,89	26,02	25,01	15,27	19,37	26,53
Taxe foncière sur les propriétés bâties	18,63	21,00	26,87	20,02	22,42	29,15	27,99
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	40,00	84,77		92,55	68,53		81,15

## Une nouveauté : la fiscalité professionnelle unique (FPU)

Le 31 décembre 2014, les cinq membres de la communauté de communes les Portes Briardes, entre villes et forêts ont opté pour la mise en place du régime de la fiscalité unique professionnelle (FPU). Cela signifie que notre intercommunalité perçoit, dès cette année, l'ensemble des taxes relatives aux entreprises (cotisation foncière des entreprises, cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises, taxe sur les surfaces commerciales, etc.), jusque-là perçues par chaque commune membre.

En contrepartie, la communauté de communes verse à la ville une « attribution de compensation » correspondant aux produits potentiels de la fiscalité transférée.

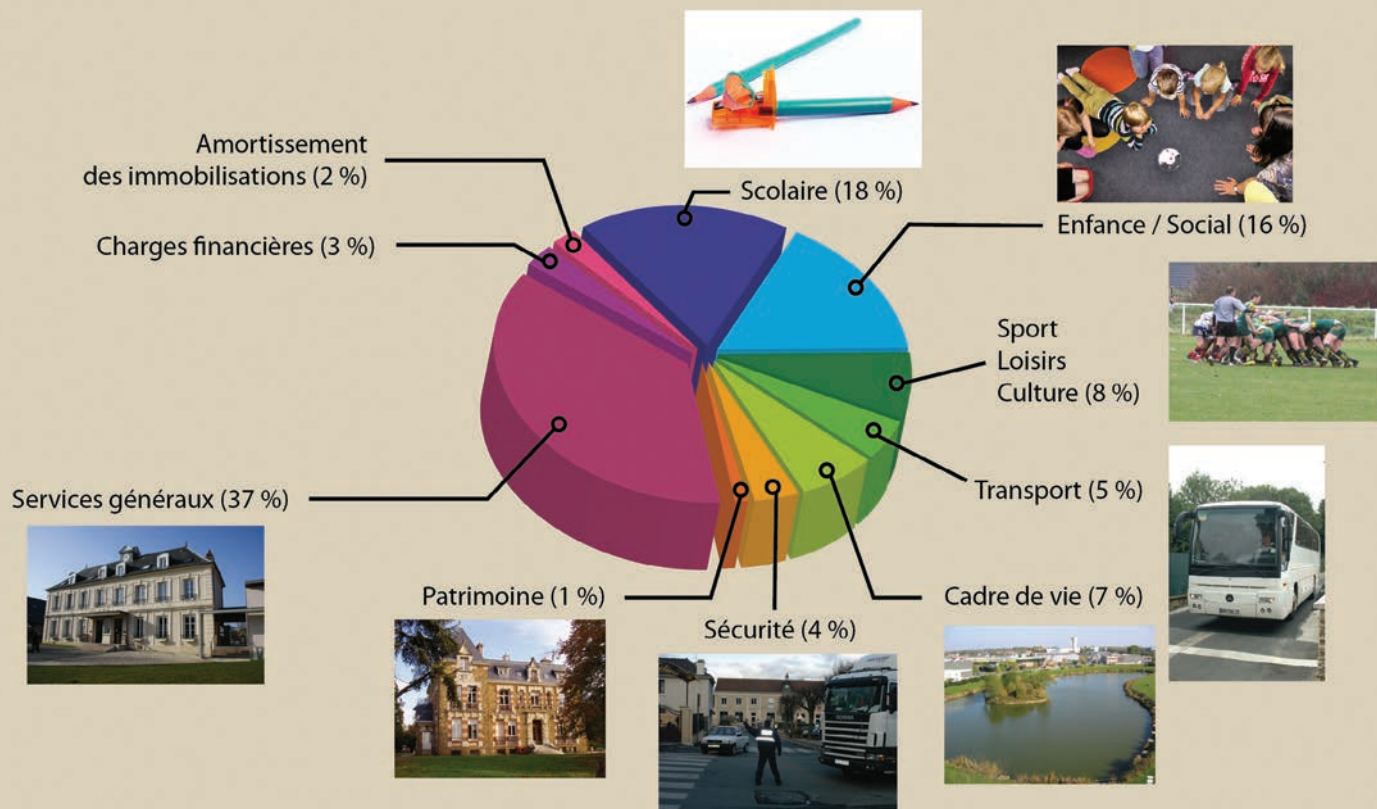
Ce changement induit d'harmoniser les taux de cotisation foncière des entreprises (CFE\*) de chacune des communes, ce qui se fera de façon progressive sur huit années, pour arriver au taux moyen pondéré de 21,53 %.

L'intérêt de la FPU est de doter la communauté de communes des moyens nécessaires à la mise en place d'une réelle politique intercommunale. Par ailleurs, l'État, par le biais de dotations plus importantes favorise les intercommunalités qui ont choisi la FPU ; dotations qui bénéficient à tous les habitants de la communauté de communes.

\* (désormais voté par la communauté de communes)

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT\*

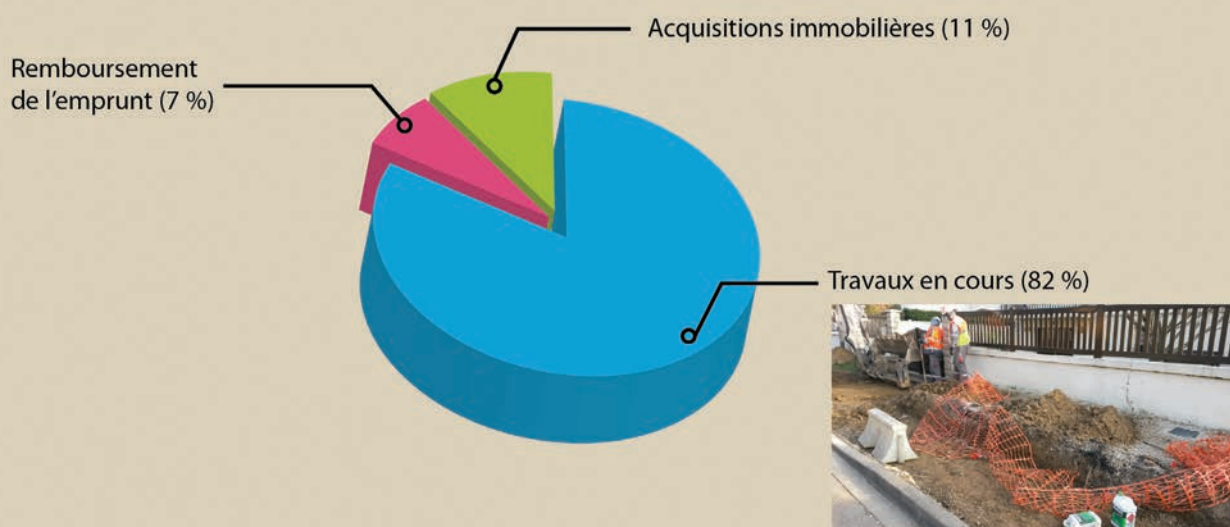
10 341 668,00 euros



\* Résultats arrondis à l'unité supérieure ou inférieure la plus proche.

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT\*

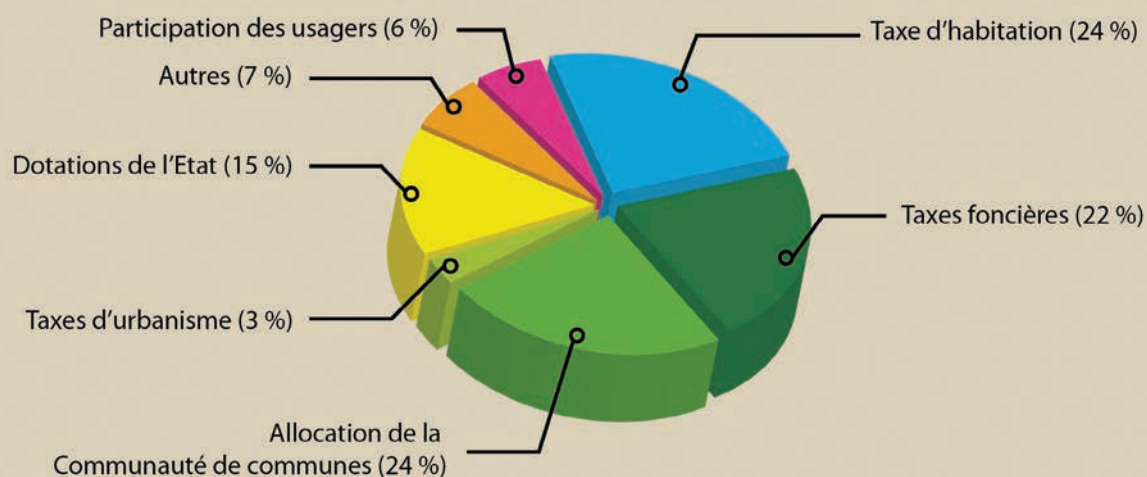
6 967 236,32 euros



\* Résultats arrondis à l'unité supérieure ou inférieure la plus proche.

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT\***

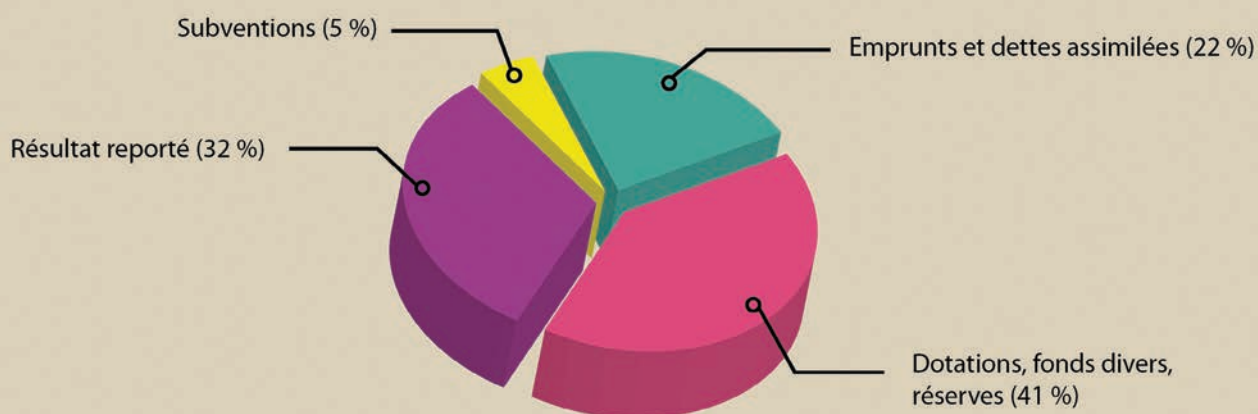
**10 341 668,00 euros**



\* Résultats arrondis à l'unité supérieure ou inférieure la plus proche.

**RECETTES D'INVESTISSEMENT\***

**6 967 236,32 euros**



\* Résultats arrondis à l'unité supérieure ou inférieure la plus proche.

## Création d'entreprise

## PORTEURS DE PROJET ET FUTURS ENTREPRENEURS : À VOS AGENDAS !

Le 28 mai prochain, la Communauté de communes Les Portes Briardes entre villes et forêts accueille « Les Rendez-vous de la Création d'entreprise 77 », à Ozoir-la-Ferrière, à la Ferme Pereire. Une rencontre incontournable pour qui veut créer son entreprise.



Que vous soyez en phase de réflexion ou que votre projet soit plus abouti, venez rencontrer les acteurs de la création d'entreprise du département et conforter vos idées, lors du deuxième « Rendez-vous de la Création d'entreprise 77 », qui aura lieu à Ozoir, le 28 mai 2015, de 9h à 13h.

Programmé dans plusieurs villes du département, cet événement est organisé en partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) et la Chambre des métiers et de l'artisanat (CMA) de Seine-et-Marne, dans le cadre de leur programme annuel d'actions territoriales à destination des créateurs d'entreprise.

## INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS :

CCI 77 : Corinne GUICHARD - 01 74 60 51 00

CMA 77 : Sébastien BONNELUCQ - 01 64 79 26 00

## AU PROGRAMME :

### Le Village Création

9h - 13h : les professionnels de la création d'entreprise du département accueillent les créateurs et répondent aux questions dans tous les domaines (accompagnement, formation, financement, aspects juridiques et fiscaux, protection sociale...)

### Des ateliers thématiques

- « Du projet à la création d'entreprise » : comment engager vos démarches et avec quels appuis. Atelier animé par la CCI 77, la CMA 77 et Pôle emploi.
- « Bien financer son projet » : les astuces et méthodes éprouvées pour financer un projet d'entreprise. Atelier animé par AFILE 77, Initiative Melun Val de Seine et Sud Seine-et-Marne, la CMA 77 et une banque locale.

## Schéma régional de coopération intercommunale

## NOTRE INTERCOMMUNALITÉ RESTERA INDÉPENDANTE



Dans le n°103 de l'Ecoute Gretzoise, nous vous parlions des intercommunalités « géantes » en projet au niveau régional. Dans le projet de schéma régional, notre Communauté de communes Les Portes Briardes, entre villes et forêts, devait fusionner avec les communautés de communes du Val Bréon et de la Brie Boisée. Suite à la dernière réunion de la commission régionale en charge du dossier qui s'est tenue le 15 février 2015, ce projet de fusion a été abandonné et notre communauté de communes conservera son périmètre actuel. Le schéma régional de coopération intercommunale sera définitivement arrêté le 31 mai prochain.

## Recherche d'emploi

# DONNEZ-VOUS TOUTES LES CHANCES DE RETROUVER UN EMPLOI !

*Vous êtes à la recherche d'un emploi ? De nouveaux ateliers collectifs gratuits pour vous aider à retrouver une activité professionnelle sont à votre disposition.*

Vous n'avez pas eu d'entretien d'embauche depuis longtemps ?  
Vous manquez de confiance en vous ? Vous êtes désorganisé dans votre recherche ? Vous avez besoin d'aide ? Le service emploi intercommunal peut vous aider à améliorer et optimiser vos chances de retrouver un emploi. De nouveaux ateliers collectifs gratuits vous sont proposés au sein des relais emploi sur les thèmes suivants :

A Gretz-Armainvilliers :

- Comment organiser sa recherche d'emploi ?
- Comment être à l'aise lors d'un entretien d'embauche ?

A Ozoir-la-Ferrière :

- Comment s'habiller et se présenter lors d'un entretien d'embauche ?

Pour vous inscrire ou obtenir de plus amples informations, il suffit de contacter le relais emploi de la commune.



## Les coordonnées de votre relais emploi

**Gretz-Armainvilliers** : 49 boulevard Victor Hugo  
Mme Lorraine FIRCA : 01 64 42 62 05

## Élections départementales

# LES ÉLUS DE NOTRE CANTON

Gretz fait désormais partie du canton d'Ozoir-la-Ferrière. Lors des dernières élections départementales qui se sont déroulées à la fin du mois de mars, c'est le tandem constitué d'Anne-Laure Fontbonne, Maire de Férolles-Attilly, et de Jean-François Oneto, Maire d'Ozoir-la-Ferrière et Président de notre Communauté de communes, qui a été élu avec près de 70% des suffrages exprimés au deuxième tour de scrutin.

Un nouveau Président du Conseil départemental a été élu : il s'agit de Jean-Jacques Barbaux, Conseiller départemental de Fontenay-Trésigny.



## Insertion et emploi

### UN NOUVEAU PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT À LA MISSION LOCALE : LA GARANTIE JEUNES

A partir de septembre prochain, la mission locale du Plateau de Brie située à Roissy-en-Brie met en place un nouveau dispositif appelé "Garantie jeunes". Il vise à amener vers l'autonomie les 18-25 ans en grande précarité (personnes sans emploi, sorties du système scolaire/de formation et dont les ressources ne dépassent pas le plafond du RSA). Pour cela, le programme vise à confronter rapidement et régulièrement les jeunes au monde de l'entreprise via des mises en situation professionnelles.

Les jeunes sélectionnés s'engagent auprès de la mission locale via un contrat d'une année (renouvelable une fois) et touchent une allocation. Ils sont tenus de participer à des actions organisées par la mission locale (atelier collectif, par exemple). Pour tout renseignement : 01 64 43 52 90.

## Anniversaire

### NOTRE DOYENNE A 100 ANS

C'est le 1<sup>er</sup> avril dernier que Madame Philippot a fêté ses 100 printemps. Originaire de la Houssaye-en-Brie, celle qui est trois fois grand-mère et une fois arrière grand-mère, a travaillé chez Vilmorin, à Paris, sur les quais de Seine. C'est en 1972 qu'elle s'est installée à Gretz, pour rejoindre sa famille toute proche (son beau-frère était Lucien Laumondé, habitant Tournan-en-Brie).



## Compostage

### VOTRE COMPOSTEUR EST MAINTENANT GRATUIT AVEC LE SIETOM



Vous habitez dans une maison avec jardin et le compostage vous intéresse ? Alors sachez que le SIETOM peut vous fournir, gratuitement, un ou deux composteurs de 600 litres en bois (par foyer) sous réserve de vous inscrire sur le site [www.sietom77.fr](http://www.sietom77.fr) et de suivre une initiation au compostage de 30 minutes au siège du SIETOM, à Tournan. Pour en savoir plus, vous pouvez appeler Léa Francisco Da Silva au 01 64 07 37 80.

## Don du sang

### GRETZ REÇOIT UN LABEL "COMMUNE DONNEUR"

Madame Vergnaud, présidente de l'association en charge du don du sang sur notre territoire, accompagnée de Madame Badoz-Griffond, adjointe au Maire aux affaires sociales et au logement, s'est vue remettre, pour la ville, le label "commune donneur 2014", avec deux cœurs : collecte et communication. Décerné par l'Établissement français du sang (EFS), ce label récompense les communes pour leurs actions en faveur du don du sang.



# Rétrospective



## A LA DÉCOUVERTE DES TALENTS ET COLLECTIONNEURS GRETZOIS

**31 janvier et 1<sup>er</sup> février**

Fin janvier, les Talents et Collectionneurs de la ville ont, une nouvelle fois, investi la Maison de la Culture et des Loisirs pour exposer et partager leurs passions. La salle Rothschild n'était pas en reste avec une exposition exceptionnelle de peinture et de sculpture, réalisées par des Gretzois, et des travaux réalisés par les élèves des écoles dans le cadre des Temps d'activité péri-éducatifs (T.A.P.).



Côté collections, les visiteurs ont pu apprécier des ensembles aussi variés que des pierres et des minéraux, des buvards publicitaires, des capsules de bouchon de Champagne, des chopes de bière, des poupées en costume, des dinettes de poupées en faïence, des petits objets usuels de cuisine et de table, ainsi qu'une exposition de poupées anciennes sur le thème des femmes célèbres.



Les Talents étaient également variés avec des créations dans les domaines de la mosaïque, de la couture, du patchwork contemporain, des arts du papier (cartes réalisées à la main, etc.), de la peinture sur porcelaine ou sur bois, des pastels, de la customisation de pots en terre cuite ou encore de la broderie au point comté.



L'exposition de peinture et de sculpture a mis en lumière diverses techniques et sensibilités : portraits, animaux, paysages, etc. Les enfants ayant travaillé sur Vincent Van Gogh et en modelage/sculpture dans le cadre des T.A.P. présentaient aussi leurs créations. Pas de doute, il y a de la graine d'artistes à Gretz !



# Rétrospective

## RETOUR SUR LE 20<sup>E</sup> SALON PHILATÉLIQUE 7 février

Les passionnés de collections de timbres et de monnaies, s'étaient donné rendez-vous le 7 février, à la M.C.L., où le 20<sup>ème</sup> Salon leur était réservé. Cette manifestation leur a permis d'échanger ou d'acquérir des objets philatéliques manquant dans leurs albums ou des monnaies, pièces ou papier, en francs ou en euros.

Comme chaque année, une exposition était présentée. Pour cette édition, le thème était la Grande Guerre. C'est Roger RIPOT, adhérent du Club Cartes et collections qui a eu la gentillesse de prêter les documents qui ont servi à monter cette exposition.

Le Club se réunit le dernier vendredi de chaque mois à partir de 19h, Salle Claudie Haigneré à Gretz-Armainvilliers (mairie annexe). Tél. : 06 74 23 19 28.



## 3<sup>EME</sup> FESTIVAL DE LA BANDE DESSINÉE 7 et 8 mars

C'est un public averti et passionné qui a poussé les portes de la M.C.L. pour l'édition 2015 du Festival BD. Pas moins de 31 dessinateurs ont fait chauffer leurs crayons pour présenter leurs univers : mangas, comics, histoire, dessins de presse, humour, aventure, etc.

Une belle occasion pour faire découvrir celle que l'on appelle le 9<sup>e</sup> art aux plus jeunes. **Boutanox**, le parrain de l'événement, est ainsi intervenu, au mois de février, auprès des CM2 de la commune, afin qu'ils apprennent les rudiments de la bande dessinée. Les réalisations des élèves ont été exposées lors du festival. Par ailleurs, l'équipe de l'ALSH avait imaginé un atelier permettant aux enfants de réaliser leur propre BD sur ordinateur. Un grand merci pour leur participation !



# Rétrospective



Le festival BD de Gretz-Armainvilliers, c'est aussi un partenariat avec la SNCF, qui affrète le train de la BD , au départ de Magenta, avec un moment de convivialité autour d'un petit-déjeuner, et qui remet le prix du public à l'un des dessinateurs ayant participé au concours organisé.

Autour de Monsieur le Maire, plusieurs élus communaux et intercommunaux étaient présents à l'inauguration.



# Rétrospective

## CARTON PLEIN POUR LES JOURNÉES CULTURES DU MONDE 14 et 15 mars

Le programme des Journées Cultures du Monde était riche et alléchant. Les visiteurs ne s'y sont pas trompés et se sont rassemblés en nombre. Le thème de cette édition était « En route vers le Grand Nord » et plusieurs États étaient invités, en particulier le Canada.

Le week-end a démarré par la plantation d'un Tsuga du Canada dans l'Arboretum du Val des Dames, par la représentante de l'ambassade du Canada, Madame Sonia Thyssen, Chef du Bureau des Affaires Politiques, à bord d'un traineau et escorté par deux gardes à cheval de la Police montée canadienne.

Se sont ensuite succédé plusieurs conférences. Thierry Garcin a mis en lumière les enjeux géopolitiques stratégiques du pôle nord. Renaud Trangosi est intervenu sur les grands cratères d'impact du Canada et Anne Valette, doctorante à l'Institut d'astronomie et de planétologie de l'Université de Grenoble, sur les aurores boréales, complétant ainsi utilement la connaissance des milieux arctiques.

Laurent Tronche et ses chiens, terriblement attachants, ont proposé en parallèle des balades en traineau dans l'Arboretum, faisant ainsi la joie des petits et des grands.

La fin de la journée a laissé place aux représentations musicales avec dès 18h un concert québécois et à partir de 20h30 Simon Genest, accompagné de ses fidèles musiciens et danseuses pour des claquettes canadiennes, venues émailler avec humour et tendresse le beau répertoire des musiques de la Belle Province.

L'après-midi du dimanche 15 mars a permis d'achever notre tour du pôle Nord avec d'abord une conférence sur les Vikings de Dan Derieux, spécialiste de cette grande civilisation encore trop peu connue et responsable de l'association VIKINGAR, qui remet actuellement en état de navigabilité un bateau viking.



# Rétrospective



Le groupe Octantrion a ensuite ouvert les portes du monde mystérieux des musicalités scandinaves produites par des instruments peu connus. Et c'est avec les plus belles chansons russes, interprétées par le groupe Balalaïka, que la soirée s'est achevée.

Pendant ces deux jours exceptionnels, l'artisanat et des produits canadiens en particulier sont venus combler et satisfaire les papilles des visiteurs. Vivement l'année prochaine : en route vers les mers du Pacifique Sud !

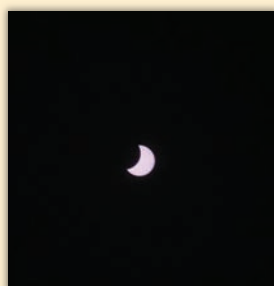


## LE SOLEIL AVAIT RENDEZ-VOUS AVEC LA LUNE 20 mars

Dans le cadre du grand ballet des planètes et des satellites autour de notre étoile, le Soleil, il arrive qu'un alignement parfait et sur le même plan donne l'occasion, rare, d'observer des éclipses. Le vendredi 20 mars, jour de l'équinoxe de Printemps, il s'agissait d'une éclipse partielle de Soleil car la Lune passait entre 9h30 et 11h30 environ sur le disque du Soleil.

Si le Soleil a eu rendez-vous avec la lune comme espéré, des invités de dernière minute non attendus, des nuages en l'occurrence, sont venus créer un voile empêchant d'observer finalement la rencontre céleste alors que le public, ainsi que plusieurs classes des écoles de Gretz-Armainvilliers s'était préparés avec ferveur à suivre ce majestueux phénomène astronomique.

Cela étant les enfants des écoles ont bénéficié d'une sensibilisation aux sciences de l'Univers en assistant à une conférence donnée par les astronomes amateurs de l'Uranoscope de Gretz-Armainvilliers et rendez-vous leur a été donné pour découvrir le spectacle du ciel étoilé tous les samedis soirs de 21h à 23h (22h minuit à partir du 30 mai au 29 août).



# Rétrospective



## PIANO, VIOLON ET VIOLONCELLE... LE TRIO THALIE ÉTAIT AU CHÂTEAU DU VAL DES DAMES

**21 mars**

Le Trio Thalie est composé de professeurs de l'association musicale du Val des Dames : Maja Ablakova au violon, Claire Teisseire au piano et Hugo de Labrusse au violoncelle. Le 21 mars, tous les trois se sont produits dans la salle du château du Val des Dames - dont l'acoustique est remarquable - pour le plaisir des oreilles de plus de 50 personnes. Chostakovitch et Haydn étaient à l'honneur pour ce concert.



## JOYEUSES CONDOLÉANCES, POLITIQUEMENT (ET DÉLICIEUSEMENT) INCORRECT

**27, 28 et 29 mars**

Il vient à peine de mourir et tous - famille, amis, collègues, parasites de toutes sortes - se pressent déjà autour de son cercueil. C'est dans cette ambiance, propice à une déferlante de sketches cocasses ou grinçants, que les spectateurs ont retrouvé la troupe Toutatrac.

## UN CARNAVAL HAUT EN COULEURS

**28 mars**

La nouvelle édition du carnaval des enfants était placée sous le signe de la couleur, avec des centaines de ballons gonflés à l'hélium, comme un pied de nez au mauvais temps qui s'était invité pour l'occasion. La bonne humeur et la convivialité étaient, comme à chaque fois, de la partie. De quoi rentrer chez soi avec de jolis souvenirs en tête.



## TOUS À LA CHASSE AUX ŒUFS !

**5 avril**

Avec le beau soleil qui a illuminé le dimanche 5 avril, le parc du château du Val des Dames était l'endroit idéal pour chasser les œufs ! Environ 600 enfants sont venus jouer pour remporter les délicieuses surprises chocolatées. Tandis que les plus petits partaient à la recherche des œufs dans l'herbe, aux pieds des arbres ou sous les fougères, dans la plus pure tradition pascale, les plus grands ont participé à des jeux sportifs et cérébraux : limbo, échasses, questions sur l'astronomie, etc. Le Relais assistantes maternelles (RAM) a également organisé une chasse aux œufs dans le parc pour le plus grand plaisir des plus jeunes enfants.



# Infos pratiques

## OPÉRATION TRANQUILLITÉ ABSENCES

*Des congés l'esprit léger*



Toute l'année, la police municipale et la police nationale assurent gratuitement la surveillance de votre habitation via le dispositif « opération tranquillité absence ». Pour pouvoir en profiter, il suffit de remplir et de retourner en mairie le bulletin d'inscription que vous pouvez retirer à l'accueil de la mairie ou du bureau de police municipale, ou sur le site Internet [www.gretz-armainvilliers.fr](http://www.gretz-armainvilliers.fr) à la rubrique « Au quotidien > Habiter ».

## SANTÉ ET SÉCURITÉ

*Des défibrillateurs cardiaques à disposition dans les lieux publics*

Les défibrillateurs automatiques sont au nombre de onze sur notre commune et peuvent être utilisés en cas d'arrêt cardiaque, par tous, sans formation préalable. Il suffit de suivre les instructions délivrées par le défibrillateur, dont le fonctionnement est entièrement automatisé. L'appareil décide seul si le choc électrique est opportun, et ne le délivre qu'en cas de besoin.

Les défibrillateurs cardiaques se trouvent :

- salle Rothschild
- Maison de la Culture et des Loisirs
- château du Val des Dames
- vestiaires du Val des Dames
- ateliers municipaux
- salle polyvalente
- stade Laumondé
- accueil de loisirs
- mairie annexe
- gymnase Victor Hugo
- uranoscope

Un douzième appareil sera bientôt installé sur le site des tennis couverts.



## ADMINISTRATION

*Fermeture exceptionnelle de la mairie*

Les samedis 2 et 9 mai 2015, la mairie et ses services administratifs seront exceptionnellement fermés.



## 1<sup>ER</sup> MAI

*Vendre du muguet, oui, mais pas n'importe comment*



Le 1<sup>er</sup> mai, c'est la fête du travail, et c'est aussi un peu celle du muguet ! C'est l'unique jour de l'année où chacun peut faire de la vente ambulante de muguet sauvage ou muguet des bois. Mais attention, il y a des règles à respecter (arrêté communal n°02.052) :

- il est interdit de mettre en place sur le domaine public communal une installation fixe (tables, bancs...), ainsi que l'utilisation de voitures, poussettes... et de tous véhicules en général.
- Les vendeurs ne doivent pas importuner les promeneurs et attirer leur attention par des appels, des annonces, etc.
- Les vendeurs doivent s'installer au moins à 40 mètres des boutiques de fleuristes.
- Le muguet doit être vendu en l'état, c'est-à-dire sans vannerie, poterie, cellophane ou papier cristal.

Qui dit vente, dit cueillette ! Sachez que la cueillette (de muguet, des jonquilles et autres petites fleurs) est soumise à des règles que rappelle l'Office National des Forêts (ONF). La cueillette à des fins commerciales est ainsi interdite et celle à « caractère familial » tolérée. Chacun est invité à cueillir de manière raisonnable ces petites fleurs (10 à 15 tiges par personnes) et à ne pas prélever les bulbes, de manière à ce qu'elles repoussent l'année suivante.

## ENVIRONNEMENT

*Jardiner, oui, mais pas n'importe quand (surtout quand c'est bruyant) ! (arrêté du Maire n°99/111).*

Quoi de plus désagréable que de manger sur la terrasse un beau samedi midi et d'avoir son voisin qui tond à 20 mètres de là ? Pour le bien-être de chacun, des règlements sont à respecter, encore faut-il les connaître.

L'utilisation d'engins bruyants à moteurs thermiques ou électriques (tondeuses, motoculteurs, tronçonneuses, etc.) est autorisée :

- du lundi au vendredi de 7h à 20h ;
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
- le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.



## CIMETIÈRES COMMUNAUX

*Ouverture aux véhicules*

Pour faciliter l'accès aux sépultures, les cimetières (ancien et nouveau) sont ouverts aux véhicules tous les vendredis. Pour rappel, ceux-ci sont ouverts de 9h à 20h du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre, et de 9h à 18h sur 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars.



# État civil

## Naissances

### DÉCEMBRE

SOW Safiatou  
NESPOULOUS Maxine, Elvire, Rose

### JANVIER

YESIL Eden, Ruzgar  
CHERFI Adem  
LAMOTTE Matthieu, Benoît, Jérôme  
POUPARD Manon  
COWEZ Valentin, Pierre, Clément  
TRICOTEAUX Mia, Swann

### FÉVRIER

RICCIO BECTARD Eva  
M'VUTU Elyna, Lauryn  
CHOUKROUN Neela  
BARDEY Jacyme, Tasnîm, Abd-Ar-Rahman  
BAZIT Nisrine  
LAGOURDE Adrien, Christian, Gérard  
IMBERT Jules, Daniel, Jean-Marc  
RABESOELINA Mathis  
DA CRUZ LOPES Leandro  
RÉCLÉ Joan

### MARS

PINTO PAIS Samuël

## Mariages

### MARS

Julienne ABBÉ TSALA et Julien HENRY

## Décès

### DÉCEMBRE

DIALLO épouse LABRE Haoua

### JANVIER

ALMEIDA José  
AMBROISE veuve ARLOT Micheline  
COSTA SIMÕES veuve BORGES Irolinda  
COULON épouse QUANTIN Denise  
FORZY épouse SAHUN Anne-Marie

### FÉVRIER

PALEING veuve CHEVRIEUX Paulette  
DRUETTO Paul  
POULIZAC veuve AUBERT Eugénie  
HAMOUI Laurent  
LEFEBVRE Philippe  
FARR Frédéric  
QUILLET Claude  
HUBERT Jean-François

### MARS

POTELLERET veuve VOZELLE Jacqueline  
CHAILLOUX Pierre  
FRIED Cyrille



# FÊTE DE LA MUSIQUE

spécial  
enfants

21 JUIN

A PARTIR DE 14H30  
MAISON DE LA CULTURE ET DES LOISIRS

1<sup>ÈRE</sup> PARTIE ANIMÉE PAR  
GRETZ HARMONY

SPECTACLE  
FIL ET PIANO  
PAR LA COMPAGNIE  
ART & ÉVOLUTION

A PARTIR DE 3 ANS

ENTRÉE LIBRE



# Intermarché

SUPER



1



Je commande...

2



Je règle...

3



... et hop, c'est dans mon coffre !

Lundi au jeudi 9h - 19h20  
Vendredi 9h - 19h40  
Samedi 9h - 19h20  
Dimanche 9h - 12h20

sans interruption  
sans interruption  
sans interruption



*Gagnez des Euros  
grâce à la carte de fidélité  
valable dans tous les Intermarché*



25, bd. Victor Hugo - Gretz-Armainvilliers  
Tél. : 01 64 07 32 19 - Fax : 01 64 06 61 37